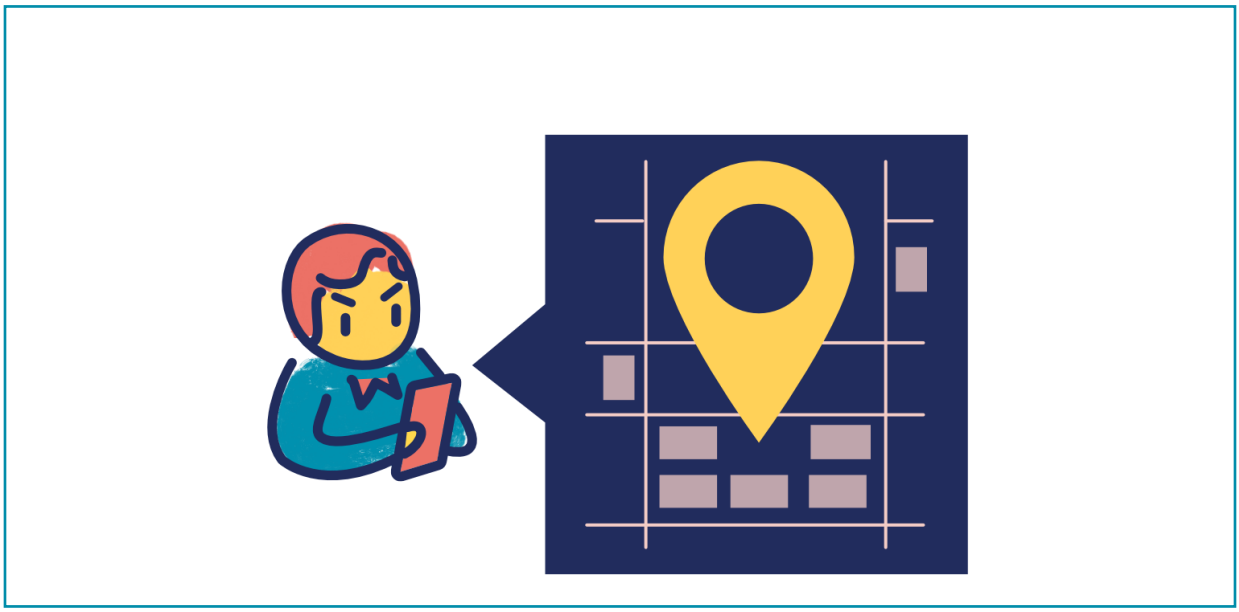
À l'aide! Mon partenaire surveille mes déplacements



Votre localisation est un renseignement personnel. C'est à vous de décider si, quand et avec qui vous souhaitez la partager. Être en couple ne signifie pas renoncer à sa vie privée ni devoir prouver sa loyauté en indiquant où l'on se trouve.

Vous pouvez choisir de partager votre position avec vos proches, votre famille ou votre partenaire, que ce soit pour des motifs de sécurité, de commodité ou pour des raisons sociales. Mais le partage de position devrait être facultatif. Un partenaire ou ex-partenaire ne devrait pas vous forcer à lui communiquer votre localisation, utiliser des moyens technologiques pour surveiller vos

déplacements ou continuer à vous suivre après que vous lui avez demandé d'arrêter; il s'agit là d'une forme de harcèlement. Cela peut relever d'un comportement contrôlant ou abusif, même si ces personnes prétendent «simplement s'inquiéter pour vous» ou que le fait de partager votre position montre que vous leur faites confiance.

Il n'est pas toujours facile de déterminer à quel moment le partage de localisation devient une forme de contrôle ou présente un risque. Portez attention à ce que vous ressentez. Si vous êtes mal à l'aise, sous pression ou inquiète quant à la manière dont quelqu'un utilise vos données de localisation, c'est important.

Ce guide explique comment un partenaire ou ex-partenaire peut accéder à votre localisation, quels sont les signes indiquant que le partage de localisation peut devenir une forme de contrôle ou présenter un risque, et quelles mesures vous pouvez prendre pour protéger votre vie privée et votre sécurité.

Partage de localisation et traque: À quoi cela peut ressembler

De nombreuses applis et divers outils permettent à quelqu'un de suivre ou de localiser votre position.

Applis et médias sociaux

- Snap Map et d'autres fonctionnalités cartographiques, comme Instagram Maps, peuvent afficher votre position actuelle ou récente aux personnes avec lesquelles vous avez choisi de la partager

- Les applis de messagerie et de réseaux sociaux peuvent vous permettre de partager votre position en temps réel
- Les photos, les publications, les stories ou les check-ins peuvent révéler où vous vous trouvez ou les endroits que vous fréquentez souvent
- Les applis de jeux et de chat peuvent comporter des fonctionnalités de localisation ou de recherche d'utilisateurs à proximité susceptibles de révéler des informations sur l'endroit où vous vous trouvez.

Outils de localisation

- Localiser mon (Apple)
- Partage de position Google
- Les applis de localisation telles que Life360
- Comptes Apple ou Google partagés

Photos et publications

- Photos représentant des monuments ou des panneaux de signalisation
- Publications dans lesquelles des amis vous identifient à un lieu
- Les «check-ins» ou les stories partagées en temps réel

Signes avant-coureurs

Le partage de votre position doit toujours relever de votre libre choix.

La localisation devient abusive lorsqu'une personne:

- Vous pousse à partager votre position
- Surveille vos déplacements en temps réel sans votre consentement

- Vous pose des questions à chaque arrêt que vous faites
- Utilise votre position pour vous dire quoi faire
- Apparait à l'improviste
- Se met en colère ou adopte un ton menaçant si vous désactivez le partage de localisation
- Vous harcèle après une rupture

Vous pouvez:

- Dire non
- Changer d'avis
- Désactiver le partage de localisation

Même si vous *avez accepté une fois* de partager votre position, vous pouvez ensuite refuser. Vous pouvez toujours changer d'avis. Si la personne qui vous harcèle ne respecte pas votre choix, c'est de la violence.

1. Faire confiance à votre intuition

Si quelqu'un semble en savoir un peu trop sur l'endroit où vous vous trouvez, ou se présente à l'improviste, vous avez tout à fait le droit de lui demander comment il est au courant.

2. Vérifier comment votre localisation est partagée.

S'il n'y a pas de risque, jetez un œil à:

- Quelles applis ont accès à votre localisation
- Qui peut voir votre position dans Localiser/Google

- Partage d'un compte Apple ou Google avec d'autres personnes
- Qui peut vous taguer ou vous mentionner dans des publications

3. Enregistrer les preuves

Si quelqu'un utilise votre localisation pour vous contrôler ou vous faire peur:

- Faites des captures d'écran des messages ou des paramètres des applis
- Notez les dates, les heures et ce qui s'est passé
- Conservez-en des copies dans un endroit sûr

Vous n'avez pas à utiliser les preuves tout de suite, mais en les conservant, vous aurez des options pour plus tard.

4. Élaborer un plan de sécurité

Si votre partenaire suit vos déplacements, le fait de désactiver brusquement le partage de localisation ou de modifier les paramètres pourrait lui signaler que quelque chose a changé. Réfléchissez et élaborez un plan de sécurité avant d'apporter des changements.

Un plan de sécurité peut vous aider à réfléchir aux points suivants:

- À qui vous pouvez vous confier ou demander de l'aide
- Ce que vous ferez si la personne se met en colère, profère des menaces ou accentue son contrôle
- Où aller et qui contacter si vous ne vous sentez pas en sécurité
- Quand et comment modifier vos paramètres de localisation

Vous n’avez pas besoin de vous débrouiller sans aide. Une conseillère, une intervenante ou un adulte de confiance peut vous aider à établir un plan. Vous pouvez également utiliser notre outil de planification de la sécurité ou celui de Jeunesse, J’écoute.

5. Obtenir de l’aide

Vous n’avez pas à faire face à cette situation sans aide.

Adressez-vous à:

- Un adulte de confiance, une enseignante ou une conseillère d’orientation scolaire
- Une intervenante jeunesse
- Une amie

Vous pouvez également bénéficier d’un accompagnement confidentiel:



- Jeunesse, J’’écoute: 1-800-668-6868 ou par SMS/chat
- sécuritetech.ca: une aide adaptée aux jeunes en matière de violence technologique

Si vous êtes en danger immédiat, appelez les secours.

N’oubliez pas



- Le partage de localisation ne devrait jamais être imposé
- Le contrôle n’est pas synonyme d’attention
- La vie privée fait partie intégrante de la sécurité

- Vous méritez la liberté, la confiance et le choix

Vous pouvez obtenir de l'aide.

La violence fondée sur le genre facilitée par la technologie (VFGFT) s'inscrit dans un continuum qui peut se manifester aussi bien en ligne qu'en personne. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes la cible de VFGFT, sachez qu'il existe de l'aide. Vous pouvez parler à un adulte de confiance, contacter Jeunesse, J'écoute afin d'élaborer un plan de sécurité, ou consulter hebergementfemmes.ca pour trouver une maison d'hébergement près de chez vous afin d'explorer vos options et d'élaborer un plan de sécurité. Il n'est pas nécessaire de séjourner dans une maison d'hébergement pour bénéficier de services et d'un soutien gratuits et confidentiels.